

BA  $\frac{ST}{SO}$   
ZA  
AR

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
ARTICLE 1: ACCÈS VISITEURS & RÉSIDENTS.....	4
ARTICLE 2 : TARIFS.....	7
ARTICLE 3 : SERVICES AUX RÉSIDENTS.....	10
ARTICLE 4 : PROPRETÉ.....	13
ARTICLE 5 : DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	15

# INTRODUCTION

**Ce règlement intérieur a pour objet la définition des conditions d'utilisation du Bazaar St So et des rôles et responsabilités de chacun.**

Tout résident ou visiteur du Bazar, s'engage à respecter son règlement intérieur. L'équipe du Bazaar est chargée de son application. Les conditions d'utilisation/fonctionnement sont affichées sur la porte d'entrée et une version du règlement est mise à disposition (soit à l'entrée soit sur demande). Tout utilisateur du lieu doit prendre connaissance de ce règlement et s'y conformer.

Le Bazaar est un lieu s'appuyant sur 3 éléments :

- 1** Des espaces communs favorisant la créativité, le montage de projets et le travail en équipe.
- 2** Des bureaux, coworking et ateliers partagés qui permettent à tous les résidents de bénéficier d'un espace de travail privatif.
- 3** Une communauté de résidents aux profils, idées, projets, compétences, savoirs et savoir-faire divers et complémentaires.

En réservant un place, le résident intègre la communauté du lieu et s'inscrit dans une dynamique bienveillante et collaborative en documentant ses projets et/ou en participant à la vie du lieu (animation, fonctionnement, dons en matériel,...) et/ou en proposant des animations/ateliers aux autres résidents et autres publics.

Le Bazaar se veut ouvert sur la ville et son environnement par le soutien au développement de projets multiples et transversaux. Lieu de vie et de rencontres entre différents acteurs économiques et sociaux et le grand public, le partage et la transmission de connaissances constituent son identité.

**Le Bazaar est un lieu constitué de deux bâtiments et décomposé en plusieurs zones :**

- Un ERP (Etablissement recevant du public) avec sa partie accueil et les Halles
- Une ERT (Etablissement recevant des travailleurs) dans les Ateliers, les Docks et les Quais.

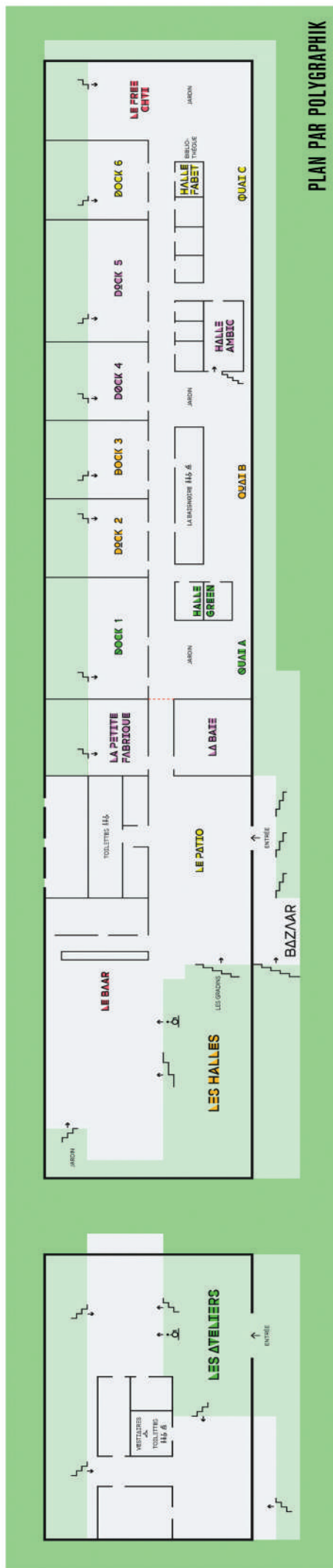
# Plan

## CONDITIONS D'ACCÈS

Il est important de noter la division du lieu en 2 sous-parties :

- une partie « gratuite » comprenant le hall d'accueil (LE PATIO) et les HALLES, quand il n'est pas privaté pour un évènement.
- une partie « payante ou résidents » comprenant les bureaux, le coworking payant et les ateliers.

**RUE CAMILLE GUÉRIN**



**COURS ST-SO**

# ARTICLE 1 - ACCÈS VISITEURS/RÉSIDENTS

## Les Horaires

### POUR LE GRAND PUBLIC :

Le grand public bénéficie d'un accès à l'espace "gratuit", d'une place de coworking gratuit dans la limite des 40 disponibles à cet effet, ainsi qu'à la connexion Wifi sur l'ensemble des horaires d'ouverture du lieu (sachant que celui-ci est susceptible ponctuellement d'être réservé par une structure externe ou des résidents du lieu).

### POUR LES RÉSIDENTS PAYANT UN ESPACE :

Les horaires sont du lundi au vendredi de 8H à 20H pour l'ERT partie bureaux et coworking.

Toute la semaine 24H/24H pour les ateliers

### PRIVATISATION :

Le Bazaar est également un lieu événementiel accueillant du public, ouvert sur des formats variables, soirées ou week-end. Les privatisations font partie intégrante du projet du Bazaar, à ce titre certains espaces peuvent ponctuellement être fermés aux résidents.

# Sécurité

L'accès au bâtiment et aux espaces se fait par badge magnétique numéroté. La remise du badge personnel se fait sur inscription au registre et chaque bail donne droit à deux badges gratuits. Toute demande supplémentaire donnera lieu à une facture de **20 euros/badge**.

Un code d'accès est donné à chaque résident pour pouvoir entrer par le portail situé rue Camille Guérin, aux horaires d'ouverture.

Pour des raisons de sécurité, aucune personne, en dehors des résidents, n'est autorisée à circuler sans être accueillie et/ou accompagnée.

Merci de communiquer votre numéro de téléphone à votre invité afin d'être prévenu de son arrivée si votre rendez-vous a lieu en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil. En journée, l'équipe du Bazaar vous préviendra de l'arrivée de vos invités.

En dehors des horaires de bureaux, il est interdit d'inviter des personnes externes sans autorisation.

Merci de ne pas laisser pénétrer dans les étages une personne seule non munie d'un badge. Soyez vigilant à l'ouverture des portes et au fait de bien les refermer ensuite (la terrasse, les issues de secours...)

Veillez à fermer les portes de votre dock lorsque vous le quittez.

Une alarme protège le bâtiment lors de sa fermeture. L'équipe du Bazaar est la seule habilitée à la mettre en route et la désactiver.

Un système de vidéo intérieur et extérieur est installé au Bazaar. Les images sont conservées 30 jours comme le prévoit la législation française et servent uniquement en cas d'incident.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, toutes les personnes présentes doivent immédiatement évacuer le bâtiment et rejoindre le point de rassemblement, en suivant les indications des issues de secours.

Les couloirs et issues de secours doivent rester dégagés. Merci de ne rien entreposer dans les espaces de circulation.

# Mobilité

---

## A VÉLO :

Des Racks à vélo sont à votre disposition sur la façade sud du bâtiment, ainsi que des places près de la zone de livraison au Nord.

Quelques racks à trottinettes sont positionnés dans les espaces de coworking gratuits et payants.

## EN VOITURE :

Le Bazaar n'a pas de parking dédié.

Il n'est donc pas autorisé de se garer proche du bâtiment, en dehors de temps de livraison que se soit dans les ateliers ou dans les Docks.

Ces livraisons sont possibles entre 7h et 11h tous les matins (règlementation Ville de Lille) par le portail d'accès rue Camille Guérin. En dehors de ces horaires, nous consulter.

# ARTICLE 2 - TARIFS

## Les Offres

### CO-WORKING

250€ HT/MOIS : POSTE DE TRAVAIL AVEC BUREAU FIXE ET CASIER DE RANGEMENT

### DOCKS

220€ HT / MOIS : 1 PERSONNE - 8m<sup>2</sup> - ESPACE FOURNI SANS AMÉNAGEMENTS

### ATELIER

12€ HT/ M<sup>2</sup>/ MOIS : PAS DE DÉMARICATIONS DÉFINITIVES DES ESPACES AFFECTÉS

### SERVICES INCLUS

- Accès 24/24 pour l'atelier & 8h-20h du lundi au vendredi pour les docks et le co-working
- 10 salles de réunion avec 2h gratuites par personne chaque semaine
- Tarifs préférentiels pour les espaces événementiels
- Espaces communs (douches, cuisine équipée)
- Service de gestion du courrier, accueil, wi-fi & copieurs



# Les Salles de Réunion

## LES MODALITÉS

Modalités provisoires : les réservations se font via le mail suivant : [contact@bazaar.coop](mailto:contact@bazaar.coop)

Il faut venir retirer le jour de votre réservation le badge correspondant à votre salle auprès de l'accueil. Merci de respecter les réservations et d'être bienveillant en cas de nécessité. Merci de laisser ces espaces propres et fonctionnels.

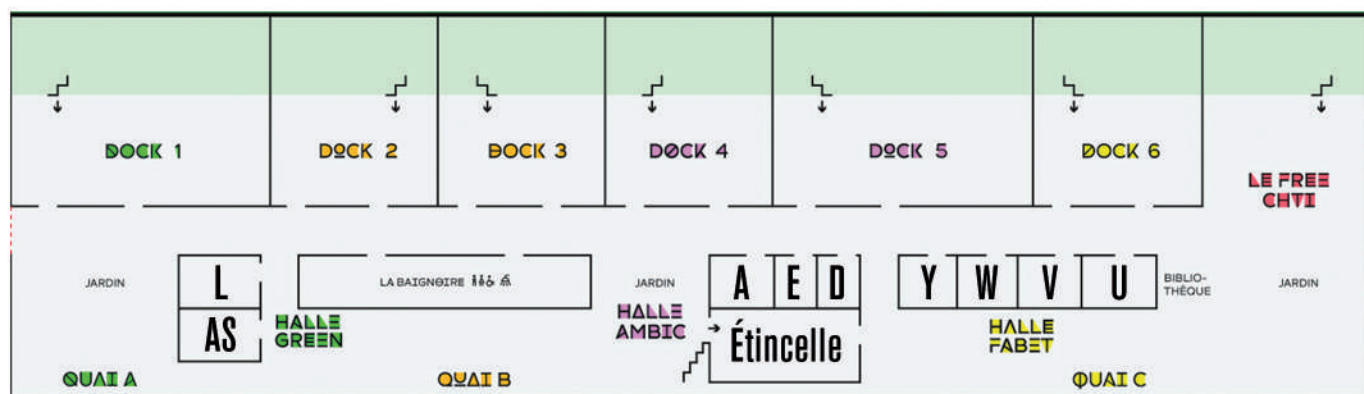
CHAQUE RÉSIDENT A DROIT À 2H00 DE RÉSERVATION GRATUITES PAR SEMAINE.

EXEMPLE : UNE STRUCTURE DE 7 PERSONNES A UN QUOTA DE 14H00 DE RÉSERVATION GRATUITES PAR SEMAINE.

TOUTE SALLE RÉSERVÉE NON UTILISÉE SERA DÉCOMPTÉE DE VOS HEURES DISPONIBLES.

Une fois le quota dépassé, les tarifs sont applicables à l'heure. Le hall et le showroom sont à votre disposition pour organiser vos rendez-vous, sauf en cas de privatisation.

## LES SALLES (jauges covid-19)



### SALLES ÉQUIPÉES

Salle U : 15m<sup>2</sup> - 4 pers.

Salle V : 15m<sup>2</sup> - 4 pers.

Salle W : 12m<sup>2</sup> - 3 pers.

Salle Y : 13m<sup>2</sup> - 3 pers.

L'alchimie (A) : 11m<sup>2</sup> - 3 pers.

### SALLES NON ÉQUIPÉES

L'ébullition (E) : 8m<sup>2</sup> - 2 pers.

Distillation (D) : 7m<sup>2</sup> - 2 pers.

L'étincelle : 52m<sup>2</sup> - 13 pers.

La lucine (L) : 14m<sup>2</sup> - 4 pers.

La Spiranthe (AS) : 13m<sup>2</sup> - 3 pers.

## LES TARIFS

Une fois votre quota de 2h00 par personne dépassé, nous appliquerons les tarifs suivants :

SALLE AVEC ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL : 30€ HT / HEURE

SALLE SANS ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL : 15€ HT / HEURE

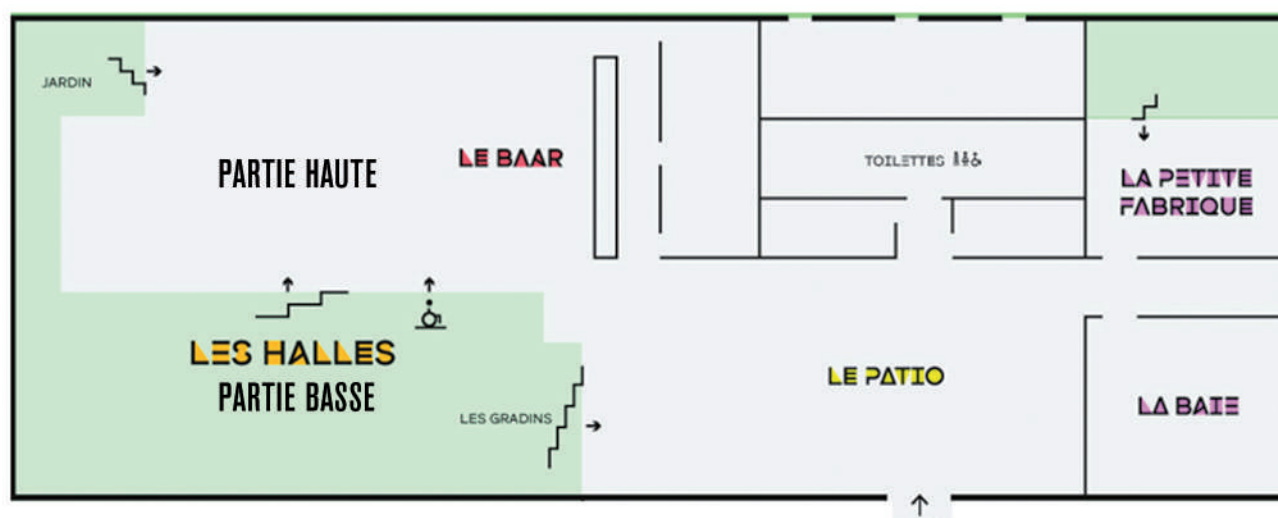
TARIFS NON-RÉSIDENT : 70€ HT / HEURE

# Les Salles Événementielles

En tant que résident.e du Bazaar vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur la location des espaces événementiels : Afin de maintenir une cohérence dans les missions et objectifs du lieu, l'équipe gestionnaire se garde également un droit de réserve quant aux événements faisant l'objet d'une location d'espaces.

SALLE	M <sup>2</sup>	JAUGE	EXTERNE JOURNÉE	EXTERNE 1/2 JOURNÉE	RÉSIDENT JOURNÉE	RÉSIDENT 1/2 JOURNÉE
La Baie	98	25 pers.	450€	250€	200€	150€
Petite Fabrique	123	30 pers.	250€	150€	150€	75€
Les Halles	715	143 pers.	2500€	1500€	1250€	750€
Partie Haute	295	59 pers.	1500€	800€	750€	400€
Partie Basse	290	58 pers.	1500€	800€	750€	400€

PRIX HT HORS WEEK-END ET FRAIS ANNEXES



# ARTICLE 3 - SERVICES AUX RÉSIDENTS

---

## INTERNET :

un réseau WIFI "Bazaar" est à votre disposition dans le lieu. Son mot de passe sera changé tous les 90 jours et vous sera communiqué par mails.

Pour des raisons pratiques ou de sécurité, il est aussi possible de se connecter à des prises murales RJ45. Merci de nous contacter si vous souhaitez vous y connecter.

Un réseau "INVITÉ" est aussi disponible pour les visiteurs : "Cowork Bazaar" / mdp : bazaarguest

## IMPRIMER / COPIER :

Des imprimantes sont disponibles à différents endroits pour tous les résidents, qui ont droit à 50 copies noir et blanc et 25 copies couleur par mois. si vous souhaitez accéder au réseau des copieurs, contactez l'équipe qui vous attribuera un code, valable sur l'ensemble des machines du Bazaar.

Les ramettes de papier sont stockées dans l'espace de stockage des espaces reprographie. Merci de jeter les emballages et papiers dans les poubelles dédiées.

## LIVRAISON / COURRIER :

Pour des raisons de sécurité, les livreurs ne sont pas autorisés à circuler seuls dans le bâtiment. Il incombe à chacun d'aller chercher ses colis dans le hall. Lors de votre commande, veillez à préciser votre nom, téléphone et structure.

En cas d'absence, les colis seront réceptionnés et gardés à l'accueil. Merci de ne pas réceptionner les colis qui ne vous sont pas destinés. Les colis ne doivent pas être laissés dans les espaces de circulation.

Le courrier est distribué à tout le monde tous les jours. Vous pouvez aussi déposer vos courriers affranchis dans un lieu destiné à cet effet. Votre courrier sera pris en charge et envoyé par un relais de la Poste.

## TÉLÉPHONER :

Les cabines téléphoniques servent à s'isoler le temps d'un appel. Merci de laisser ces espaces propres et fonctionnels.

Pour le confort de tous, merci de ne pas téléphoner dans les couloirs ou dans les bureaux partagés.

Une solution de téléphonie (3CX) peut être proposée à ceux qui en auraient le besoin, merci de se rapprocher des régisseurs.

## SANITAIRES :

Les toilettes du Bazaar sont mixtes. Ils intègrent aussi des douches à dispositions des résidents.

Les toilettes sont nettoyées chaque jour. Veillez à maintenir au maximum la propreté des sanitaires.

## CHAUFFAGE :

Le Bazaar dispose d'un chauffage central. Sa mise en route collective est assurée par l'équipe du Bazaar. Les résidents sont responsables de régler la température en bonne intelligence afin de réduire la consommation énergétique. dans le cadre de notre démarche de développement durable, nous préconisons de le régler à 19° maximum et de mettre des pulls !

## ÉQUIPEMENTS & MOBILIER :

Merci de faire attention au mobilier et différents équipements, et de signaler toute casse ou dysfonctionnement.

# Contacts

---

## RÉSERVATION

**GÉNÉRAL**

contact@bazaar.coop

## RÉGISSEURS :

**Perrine Devanneaux**

perrine.devanneaux@bazaar.coop

**Mathieu Marien**

mathieu.marien@bazaar.coop

## ACCUEIL / COMMUNICATION

**Doriane Franck**

doriane.franck@bazaar.coop

**Quentin Debruyne**

quentin.debruyne@bazaar.coop

# ARTICLE 4 - PROPRETÉ

## RÈGLES GÉNÉRALES

Le Bazaar propose un environnement de travail et de développement de projet de qualité. Il est de la responsabilité de chacun de maintenir cet espace propre et en bon état de fonctionnement. Il est donc attendu des utilisateurs du lieu :

- qu'ils rangent les espaces de travail
- qu'ils rangent le matériel après chaque utilisation,
- qu'ils vident les salles qu'ils occupent à la fin de leurs réunions, les espaces communs type accueil ou cantine à la fin du repas...
- toute nourriture dans le bâtiment doit être stockée dans un espace dédié à cet effet (frigo, armoire dans la cuisine) ou dans des boîtes hermétiques dans les bureaux pour éviter la venue éventuelle de nuisibles.

## POUBELLES

Les activités du Bazaar génèrent des déchets ménagers ainsi que des déchets industriels ou de bureaux :

- L'évacuation des corbeilles de bureaux dans les poubelles de tri à la sortie des docks sont à la charge des résidents.
- Les personnes de l'équipe Bazaar en charge de l'entretien et de maintenance s'occupent de l'évacuation des poubelles de tri, qui se situent dans les espaces communs.

## CUISINE

Un espace convivial le Freechti est mis à disposition de la communauté qui est invitée à conserver ce lieu en bon état d'usage et de propreté. Cette cuisine est nettoyée tous les jours, mais un effort collectif est nécessaire pour la maintenir propre et fonctionnelle. La gestion de la vaisselle sale est à la charge des résidents.

Merci de :

- nettoyer le micro-onde après utilisation;
- jeter la nourriture si elle est périmée;
- lancer et vider les lave-vaisselles;
- nettoyer sa vaisselle;

Les sols de tous les espaces sont nettoyés par l'équipe du Bazaar  
Les bureaux individuels et ateliers le sont pas les résidents.

# ARTICLE 5 - DÉMARCHE DD

La réhabilitation du Bazaar a été un choix fort, manifestant notre volonté d'agir dans un monde en transition. Plutôt que de consommer du foncier, nous avons fait le choix de valoriser le patrimoine de cette ancienne gare pour en faire un bâtiment plus performant d'un point de vue écologique.

**Dans l'ensemble des travaux réalisés, nous avons toujours essayé quand c'était possible en terme budgétaire et de calendrier de privilégier des solutions allant vers le développement durable :**

- Choix de matériaux écosourcés (bois, isolant)
- Récupération d'eau de pluie d'une partie du toit pour alimenter des cuves, nous rendant autonomes pour les sanitaires et l'arrosage des plantes.
- Pose de panneaux solaires à venir sur la casquette sud du bâtiment pour produire de l'électricité
- Installation d'un puit canadien permettant de réchauffer ou rafraîchir de 2 Ou 3 degrés la température de l'ERP
- Installation d'ouvrants de confort pour permettre de ventiler et rafraîchir tout le bâtiment
- Achat de meubles et de décoration de seconde main le plus souvent possible.
- Réalisation du bar sur un principe d'économie circulaire en résine à base de houblon par l'entreprise Etnisi.
- Production au sein du Bazaar de certains meubles et aménagements.
- Passage d'un contrat global sur les déchets avec l'entreprise sociale GECCO pour un tri et un retraitement optimisé de nos différents déchets.
- Choix des fournisseurs et prestataires sur des critères mieux disant: proximité, économie sociale et solidaire, environnement



Dans le fonctionnement général du bâtiment, voici les quelques principes que nous privilégions :

- Limitation des déchets plastiques en privilégiant quand c'est possible du lavable...
- Limitation des canettes en ne mettant pas de distributeur en place
- Favorisation d'achat de produits frais et locaux dans le bâtiment, tant dans la restauration proposée sur place que dans les produits proposés à la vente à emporter (groupement de commande Brood, le Court Circuit...)
- Limitation des déchets papier en attribuant un quota d'impression aux résidents.
- Mettre en place une boucle d'économie circulaire en faisant des déchets des résidents les ressources des autres.

## Une démarche participative

La philosophie autour de la démarche Développement Durable est avant tout participative. Aussi ces quelques principes énoncés sont à discuter et à compléter avec la communauté des résidents lors d'ateliers DD que nous proposerons régulièrement.

Les premières initiatives entre résidents sont déjà en cours: les bénévoles du GAPAS ont fondé la Brigade Verte pour entretenir les espaces paysagers, choix des prestataires de l'économie sociale et solidaire dans les marchés extérieurs passés quand cela est possible...

Et la liste reste bien entendu à compléter.